Machine Translated by Google

Les Nations Unies

A/79/947-S/2025/372

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. : Générale
11 juin 2025

Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-neuvième session
Point 36 de l'ordre du jour
La situation en Afghanistan

Conseil de sécurité
Quatre-vingtième année

La situation en Afghanistan et ses implications pour la paix et la sécurité internationales

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis conformément à la résolution 74/9 de l'Assemblée générale. et la résolution 2777 (2025) du Conseil de sécurité, dans lequel le Secrétaire général a été prié de faire rapport tous les trois mois sur la situation en Afghanistan et sur la mise en œuvre du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), y compris au niveau infranational.

2. Le rapport fait le point sur les activités des Nations Unies en Afghanistan, notamment sur les efforts politiques, humanitaires et en matière de droits de l'homme, depuis la publication du rapport précédent, daté du 21 février 2025 (A/79/797-S/2025/109).

II. Développements pertinents

3. Au milieu des reportages médiatiques sur les tensions internes au sein des autorités de facto, de hauts responsables de facto ont continué, dans de multiples déclarations publiques, à affirmer que la présence de divergences d'opinion ne constituait pas une désunion au sein du mouvement.
L'année a commencé le 20 mars sans aucun rapport sur un budget national approuvé. Il y a eu, cependant, des réductions de personnel et des retards de salaires dans les ministères de facto. Une nouvelle année scolaire a commencé avec des écoles secondaires et l'enseignement supérieur restant fermés pour les filles et les femmes. L'État islamique en Irak et au Levant-Khorasan (EIIL-K) a revendiqué plusieurs attaques, dont un attentat-suicide contre le ministère de facto du Développement urbain et du Logement, tandis que plusieurs groupes d'opposition armés ont également revendiqué des attaques. Ni l'EIIL-K ni les groupes d'opposition ne menaçaient sérieusement l'emprise des talibans sur le pouvoir et le territoire. À la mi-mai, le Plan de réponse et de besoins humanitaires de l'Afghanistan pour 2025, ciblant 16,8 millions de personnes sur un total estimé à 22,9 millions dans le besoin, n'avait reçu que 15,7 % des 2,42 milliards de dollars requis. Au 15 février, le Cadre stratégique des Nations Unies pour l'Afghanistan pour 2023-2025 avait reçu 22 % des 2,78 milliards de dollars requis pour 2025. Le 23 avril, le Cadre stratégique a été prolongé jusqu'en décembre 2027.

25-08097 (E) 170625
2508097

Please recycle

Machine Translated by Google

A. Évolution politique

4. Le chef taliban, Haibatullah Akhundzada, a tenu des réunions importantes avec des responsables du gouvernement de facto à Kandahar au cours de la période considérée. Le 28 mars, il aurait réuni de hauts responsables de la sécurité de facto, dont le ministre de la Défense de facto, Mohammad Yaqoub, le ministre de l'Intérieur de facto, Sirajuddin Haqqani, le chef de la Direction générale du renseignement de facto, Abdul Haq Wasiq, et leurs vice-ministres respectifs. Selon les déclarations des autorités de facto, un rapport de sécurité consolidé a été examiné lors de la réunion de Kandahar, et des directives ont été émises concernant la planification opérationnelle, les priorités stratégiques et le renforcement institutionnel du secteur de la sécurité.

5. Le 30 mars, dans son sermon de l'Aïd, le chef taliban a publié plusieurs messages réaffirmant son autorité centrale, appelant à l'allégeance à ses dirigeants, rejetant la démocratie et appelant à l'application intégrale de la charia, en mettant l'accent sur l'application de la loi sur la propagation de la vertu et la prévention du vice. Le 10 avril, la MANUA a publié un rapport sur l'impact, la mise en œuvre et l'application de la loi sur la propagation de la vertu et la prévention du vice.[1] Six mois après l'entrée en vigueur de la loi, la MANUA a constaté une détermination des dirigeants talibans à garantir que leur vision d'un système islamique pur soit mise en œuvre à l'échelle nationale, y compris des restrictions accrues sur les espaces personnels et privés des Afghans, l'accès des femmes et des filles aux espaces publics, aux soins de santé, au code vestimentaire et aux déplacements, ainsi que sur les secteurs des affaires, de la santé, de l'éducation et des médias.

6. Début mars, alors que les médias faisaient état de tensions internes au sein des autorités de facto, le porte-parole de facto a reconnu l'existence de divergences d'opinion au sein de ces dernières. Il a notamment reconnu la sensibilité de la question de l'éducation des filles et a déclaré que ces divisions ne menaçaient ni l'unité nationale ni ne constituaient une opposition aux autorités de facto. Lors d'une interview télévisée le 5 mars, il a abordé la question des absences prolongées du pays de plusieurs responsables de facto, dont le ministre de facto de l'Intérieur, Sirajuddin Haqqani. En avril, le ministre de facto de l'Intérieur est revenu sur le devant de la scène publique après deux mois et demi d'absence, rencontrant à Kaboul le ministre de facto des Réfugiés et du Rapatriement, Abdul Kabir, et d'autres responsables de facto le 12 avril.

7. Le nouvel exercice budgétaire des autorités de facto a débuté le 20 mars, sans qu'aucun rapport ni publication de leur budget national approuvé ne soit publié. Peu après, les autorités de facto ont engagé des réductions de personnel et des reports de salaires dans l'ensemble des institutions de facto. Ces mesures comprennent des propositions de réduction des effectifs allant jusqu'à 30 % dans le secteur de l'éducation, ainsi que des plans similaires pour la santé publique. Le 13 avril, le chef taliban aurait ordonné une réduction de 20 % des effectifs du secteur de la sécurité. Le 20 avril, le ministre de facto de la Défense a présidé la Commission de sécurité et d'habilitation de facto, au cours de laquelle une approche progressive des réductions d'effectifs a été convenue.

8. Les autorités de facto ont continué de nommer et de remanier des loyalistes talibans – tous des hommes – à des postes de direction. Au niveau national, ces nominations comprenaient cinq vice-ministres de facto et deux directeurs de ministères de facto. Le 30 avril, les médias ont rapporté l'ordre du chef taliban de supprimer le Bureau du vice-Premier ministre de facto pour les affaires politiques et de créer une nouvelle entité de facto appelée « Direction pour l'intégration du palais Sapidar ». La Commission politique de facto ne s'est pas réunie depuis la nomination de l'ancien vice-Premier ministre de facto au poste de ministre de facto des Réfugiés et du Rapatriement en janvier. Au niveau infranational, les nominations comprenaient 26 gouverneurs de district de facto, sept maires de capitales provinciales de facto, six chefs de police provinciaux de facto et trois chefs provinciaux de la police de facto.

[1] Voir https://unama.unmissions.org/report-implementation-enforcement-and-impact-pvpv-law-afghanistan .

Machine Translated by Google

Direction générale du renseignement et au moins six chefs de départements provinciaux.
Le 18 février, 14 chefs de madrasas djihadistes ont également été remaniés dans 14 provinces.

9. Les autorités de facto ont organisé 17 cérémonies de remise de diplômes dans des madrasas enregistrées auprès d'elles dans 11 provinces. 537 hommes et 6 femmes auraient été diplômés de ces madrasas. Selon certaines informations, de hauts responsables de facto ont continué d'utiliser ces cérémonies pour appeler à l'adhésion de la population à la charia, notamment des jeunes, et à l'unité nationale. Au cours de la même période, une madrasa a été inaugurée, et certains rapports indiquent que plusieurs gouverneurs provinciaux de facto, notamment dans les provinces de Bamyan, Daykundi, Farah, Ghazni et Logar, ont demandé aux communautés de participer financièrement à la construction de bâtiments et d'installations.

10. Du 22 février au 22 mai, une douzaine de retraités de la fonction publique ont manifesté à Kaboul pour réitérer leur demande de longue date de reprise du versement des pensions. Nombre d'entre eux ont exprimé leur inquiétude face aux retards persistants dans le versement des pensions, soulignant les difficultés qu'ils rencontrent pour subvenir à leurs besoins essentiels sans revenus réguliers depuis 2021.

11. La MANUA a rencontré des avocats de la défense, hommes, qui ont décrit les difficultés qu'ils rencontrent dans la prestation de services à leurs clients. Dans la province de Kandahar, ils ont déclaré que la demande pour leurs services avait diminué après la prise de pouvoir par les talibans en raison de difficultés financières, de restrictions d'accès aux personnes détenues et d'ambiguïté juridique. Dans les provinces de Farah et d'Herat, ils ont constaté que le recours aux aveux par les juges de fait pour condamner les suspects réduisait leur pertinence et leur rôle. Dans la province d'Herat, ils ont critiqué les juges de fait pour avoir donné la priorité à des avocats de la défense qui n'avaient commencé à exercer qu'après la prise de pouvoir par les talibans. Parallèlement, le 1er mars, le ministère de la Justice de fait a annoncé que 288 candidats sur 419 avaient réussi l'examen d'admission à la profession d'avocat, organisé le 23 février.

12. Les autorités de facto ont publiquement rapporté que, du 22 février au 22 mai, 43 conflits locaux, notamment des litiges familiaux et communautaires, ainsi que des litiges relatifs aux droits fonciers et à l'eau, ont été résolus grâce à la médiation des anciens des communautés locales, des dignitaires religieux et des autorités de facto dans 15 provinces. Des sources locales ont affirmé que toutes les parties concernées étaient satisfaites du déroulement des processus de résolution des conflits.

13. De hauts responsables de facto ont mené des actions de sensibilisation à Kaboul et ailleurs. De mi-avril à début mai, le juge en chef de facto, Abdul Hakim Haqqani, a dialogué avec les responsables locaux de facto des provinces de l'ouest et du sud, plaidant pour l'application de la charia par les tribunaux et les responsables de facto. De mi-avril à fin avril, le vice-Premier ministre de facto chargé des affaires administratives, Salam Hanafi, s'est rendu dans les provinces de l'est et du nord pour évaluer la situation des rapatriés.

14. Du 22 février au 22 mai, les bureaux extérieurs de la MANUA ont organisé 115 réunions avec la société civile, des notables tribaux, des journalistes, des entrepreneurs, des jeunes et des militants. Les interlocuteurs ont souligné la nécessité de préserver l'espace civique et l'importance de l'éducation des hommes et des femmes, notamment dans les sciences modernes, des possibilités d'emploi pour les jeunes et les anciens fonctionnaires, ainsi que des infrastructures de santé, de l'irrigation et de l'agriculture. Les jeunes, en particulier, ont exprimé leur inquiétude quant à l'application de la loi sur la promotion de la vertu et la prévention du vice, qui, selon eux, a conduit à une surveillance accrue et aggravé leurs difficultés économiques, leur chômage et leurs problèmes de santé mentale.

15. Des personnalités de l'opposition se sont réunies dans le cadre de la cinquième Conférence du Processus de Vienne pour un Afghanistan démocratique, tenue à Vienne les 18 et 19 février, et de la douzième

Machine Translated by Google

Dialogue sur la sécurité d'Herat, tenu à Madrid les 24 et 25 février. Le 22 avril, le Front de résistance nationale (NRF), le Front pour la liberté de l'Afghanistan (AFF) et le parti politique Jamiat-e-Islami Afghanistan ont annoncé leur dissociation de l'Assemblée nationale pour le salut de l'Afghanistan, née à l'étranger de la fusion de 32 partis politiques en décembre 2024.

16. Le 20 mars, une délégation des États-Unis d'Amérique conduite par Adam Boehler, fonctionnaire spécial du gouvernement américain chargé des affaires d'otages, accompagné de l'ancien Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a rencontré à Kaboul le Ministre des Affaires étrangères de facto, Amir Khan Muttaqi. Selon un communiqué du Ministère des Affaires étrangères de facto, les discussions ont porté sur les relations bilatérales, la libération des détenus et les services consulaires pour les Afghans aux États-Unis. Le 20 mars, dans un communiqué de presse, le Secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a annoncé la libération d'un citoyen américain, George Glezmann, après plus de deux ans de captivité en Afghanistan. Le 29 mars, l'ancien Représentant spécial des États-Unis a annoncé la libération d'une autre citoyenne américaine, Faye Hall, grâce à la médiation du Qatar. Le 22 mars, selon les sites web du gouvernement américain, les États-Unis avaient annulé les primes accordées au Ministre de l'Intérieur de facto et à deux autres hauts responsables talibans.

17. Le 17 avril, le ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie a publié un communiqué de presse annonçant la suspension de la désignation des Taliban comme organisation terroriste, suite à une décision rendue le même jour par la Cour suprême de la Fédération de Russie. Le communiqué de presse indiquait que la décision de la Cour suprême n'entraînait aucune modification des engagements internationaux de la Fédération de Russie concernant le respect du régime de sanctions du Conseil de sécurité contre les personnes physiques et morales associées aux Taliban, ainsi que contre d'autres groupes et entités.

18. Suite aux recommandations contenues dans l'évaluation indépendante effectuée en application de la résolution 2679 (2023) du Conseil de sécurité (S/2023/856, annexe), les discussions lors de la troisième réunion des envoyés spéciaux pour l'Afghanistan, tenue à Doha en 2024, et le lancement ultérieur de deux groupes de travail sur la lutte contre les stupéfiants et sur le secteur privé, visant à répondre aux besoins fondamentaux du peuple afghan et à identifier des mesures de confiance, le Secrétariat des Nations Unies et la MANUA ont continué à engager les parties prenantes afghanes et internationales afin de faire avancer une feuille de route politique pour un engagement multilatéral plus cohérent, coordonné et structuré entre les la communauté internationale et les autorités de facto.

B. Sécurité

19. Du 1er février au 30 avril 2025, les Nations Unies ont enregistré 2 299 rapports d'incidents liés à la sûreté et à la sécurité, soit une augmentation de 3 % par rapport à la même période en 2024. Il y a eu 175 incidents de vol, soit une augmentation de 7 % par rapport à la même période en 2024.

20. Du 1er février au 30 avril 2025, les activités de l'opposition armée n'ont pas constitué une menace significative pour le contrôle du territoire national par les talibans. Le NRF et l'AFF ont revendiqué respectivement 56 et 16 attaques. Le Mouvement de libération de l'Afghanistan a revendiqué trois attaques, toutes en avril. Onze autres attaques n'ont pas été revendiquées. Trois attaques vérifiées, visant le ministère de l'Intérieur de facto à Kaboul, le chef-lieu du district de Nijrab dans la province de Kapisa et l'aérodrome de Bagram dans la province de Parwan, ont fait un nombre non confirmé de victimes. L'AFF est le seul groupe d'opposition armé à avoir déclaré un cessez-le-feu pendant le mois de Ramadan.

Machine Translated by Google

21. Du 1er février au 30 avril 2025, les attaques de l'EIIL-K se sont poursuivies contre des cibles des autorités de facto. L'EIIL-K a notamment revendiqué une attaque à Kunduz, le 11 février, contre des forces de sécurité de facto qui percevaient leurs soldes. Dix-neuf hommes (4 civils et 15 membres des autorités de facto) ont été tués ; le nombre de blessés reste inconnu. Le 13 février, l'EIIL-K a revendiqué un attentat-suicide contre le ministère de facto du Développement urbain et du Logement à Kaboul, tuant trois hommes et en blessant dix autres, tous employés du ministère de facto, dont le vice-ministre de facto.

22. Du 1er février au 30 avril 2025, de multiples incidents armés impliquant les forces de sécurité de facto et les forces de sécurité pakistanaises ont été signalés. Hormis un incident survenu à Dishu, dans la province du Helmand, la plupart se sont produits dans les districts frontaliers des provinces de Nangarhar (Goshtah, Naziyan, Lal Pur et Mohmand Darah), Kunar (Khas Kunar, Dur Baba) et Khost (Tere Zayi, Gurbuz et Jaji Maidan), et les deux camps ont considérablement renforcé la présence de leurs forces de sécurité aux frontières dans les régions de l'est, du sud-est et du sud.
Le 22 février, à Nangarhar, des affrontements armés ont entraîné la fermeture du poste-frontière de Torkham entre l'Afghanistan et le Pakistan, et les autorités de facto ont ordonné aux civils et aux acteurs humanitaires d'évacuer la zone. Après des négociations entre les délégations locales des autorités de facto et du Pakistan, le poste-frontière a été rouvert le 19 mars au trafic commercial et le 22 mars aux déplacements piétonniers réguliers.

23. Le 16 février, dans la province de Kunar, district de Sar Kani, un haut commandant du Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP) aurait été grièvement blessé par balle par des inconnus alors qu'il tentait de traverser la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan.
Le 11 mars, un autre commandant du TTP a été tué par des assaillants inconnus dans la province de Kunar. Le 22 avril, dans la province de Paktika, district de Barmal, 18 militants présumés ont été tués et un nombre indéterminé blessés alors qu'ils tentaient de franchir la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. Le 27 avril, les forces de sécurité pakistanaises ont tué 54 militants présumés du TTP qui tentaient de s'infiltrer depuis l'Afghanistan, selon le Pakistan.

24. Du 1er février au 30 avril, l'ONU a recensé 22 incidents de sécurité affectant directement son personnel. Le personnel des Nations Unies a été transféré de la zone frontalière de Torkham le 29 janvier, sur avis des autorités de facto, après l'escalade des tensions dans cette zone.

25. La MANUA a élaboré un cadre de réduction des risques liés aux armes légères et de petit calibre afin d'aider les parties prenantes à mettre en œuvre des mesures concrètes pour faire face aux menaces liées aux flux d'armes illicites en Afghanistan et dans la région. Malgré l'élaboration d'un plan de surveillance par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'accès à toutes les données nécessaires auprès des parties prenantes demeure un obstacle aux efforts de la Mission en matière d'armes légères et de petit calibre.

C. Coopération régionale

26. Du 13 au 15 février, le vice-Premier ministre de facto chargé des affaires économiques, Abdul Ghani Baradar, s'est rendu à Doha, où il a rencontré le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, pour discuter du renforcement des relations bilatérales et des investissements. Les 22 et 23 février, le vice-Premier ministre de facto chargé des affaires économiques s'est rendu en Ouzbékistan et a rencontré le Premier ministre ouzbek, Abdulla Aripov, pour discuter du renforcement des échanges commerciaux, de l'énergie et des infrastructures. Du 19 au 21 février, le gouverneur de facto de la Banque centrale, Ahmad Zia Agha, a participé au forum sur la cybersécurité dans le secteur financier à Ekaterinbourg, en Fédération de Russie. Le 6 mars, le ministre de facto de la Justice, Abdul Hakim Sharae, a participé à la Conférence mondiale pour la création de ponts entre les écoles de pensée et les sectes islamiques, en Arabie saoudite.

Machine Translated by Google

Du 9 au 14 mars, le ministre de facto des Affaires étrangères s'est rendu à Mascate pour des entretiens bilatéraux, notamment avec le ministre des Affaires étrangères d'Oman, Badr bin Hamad al-Busaidi. Du 28 avril au 4 mai, il s'est rendu au Qatar, où il a rencontré le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères pour discuter de l'évolution de la situation en Afghanistan et des moyens de soutenir la population.

27. Des délégations régionales se sont rendues en Afghanistan pour dialoguer avec les autorités de facto. Français Le 22 février, le ministre de la Défense du Pakistan, Khawaja Muhammad Asif, s'est rendu à Kaboul et a rencontré des responsables de facto, dont le vice-Premier ministre de facto chargé des Affaires économiques, pour discuter de la sécurité régionale et des efforts de lutte contre le terrorisme. Du 21 au 23 mars, le représentant spécial du Pakistan pour l'Afghanistan, Mohammad Sadiq, s'est rendu à Kaboul et a rencontré le ministre de facto des Affaires étrangères, le ministre de facto du Commerce et de l'Industrie, Nooruddin Azizi, et le vice-ministre de facto de la Défense, Yaqoob Mujahid, pour discuter de la nécessité d'une structure pour résoudre les différends entre les deux pays. Le 16 avril, M. Sadiq s'est de nouveau rendu à Kaboul pour des engagements bilatéraux, notamment pour coprésider une réunion du Comité conjoint de coordination, une plateforme destinée à répondre aux préoccupations mutuelles, notamment la sécurité transfrontalière et le rapatriement des réfugiés. Le 19 avril, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Pakistan, Mohammad Ishaq Dar, s'est rendu à Kaboul pour rencontrer des responsables de facto, notamment le Premier ministre de facto Mohammad Hassan Akhund et le ministre des Affaires étrangères de facto, afin de discuter de la promotion de la coopération bilatérale.
Français Le 21 avril, le vice-Premier ministre et ministre de l'Économie nationale du Kazakhstan, Serik Zhumangarin, a rencontré à Kaboul le vice-Premier ministre de facto chargé des Affaires économiques et le ministre de facto des Affaires étrangères pour discuter du renforcement de la coopération économique. Le 23 avril, l'envoyé spécial du président russe pour l'Afghanistan, Zamir Kabulov, s'est rendu à Kaboul et a rencontré des responsables de facto, dont le ministre de facto des Affaires étrangères et le ministre de facto de l'Intérieur, pour discuter du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. Le 27 avril, le secrétaire adjoint du ministère indien des Affaires étrangères, Anand Prakash, s'est rendu à Kaboul et a rencontré le ministre de facto des Affaires étrangères pour discuter des relations politiques bilatérales, du commerce, du transit et des récents développements dans la région.

28. Le 8 mai, une déclaration conjointe de la Fédération de Russie et de la Chine incluait l'intention des parties de « faciliter l'établissement de l'Afghanistan en tant qu'État indépendant, neutre, uni et pacifique, exempt de terrorisme et de drogue, coexistant en paix ».
et l'harmonie avec tous les pays voisins ». Le 10 mai, l'envoyé spécial pour les affaires afghanes du ministère des Affaires étrangères de la Chine, Yue Xiaoyong, et le représentant spécial pour l'Afghanistan du Pakistan ont rencontré le ministre des Affaires étrangères de facto pour discuter du prochain dialogue trilatéral des ministres des Affaires étrangères.

29. La MANUA a continué de collaborer et de faciliter les efforts de coopération régionale. Parmi ses activités, la Mission a notamment organisé des réunions avec les missions diplomatiques basées à Kaboul et des échanges bilatéraux avec des diplomates en visite. Lors d'une réunion régulière au niveau des ambassadeurs à Kaboul, le 26 mars, les participants ont discuté des moyens de promouvoir davantage la coopération, conformément à la résolution 79/268 de l'Assemblée générale. adopté le 4 mars, portant création du Centre régional des Nations Unies pour les objectifs de développement durable pour l'Asie centrale et l'Afghanistan à Almaty, au Kazakhstan.

III. Droits de l'homme

30. Des attaques aux engins explosifs improvisés, revendiquées par l'EIIL-K et l'AFF, ainsi que des attaques non revendiquées, ont fait des victimes civiles. Au moins sept civils (six hommes et une femme) ont été tués et au moins 39 autres (38 hommes et un garçon) ont été blessés.

31. Les violences armées transfrontalières entre les forces de sécurité pakistanaises et les forces de sécurité de facto ont fait des victimes civiles. Le 1er février, dans la province de Paktika, un avion

Machine Translated by Google

Une frappe a touché une mosquée, tuant trois civils. L'ambassade du Pakistan en Afghanistan a informé la MANUA par écrit qu'« aucune frappe n'avait été menée par le Pakistan » dans cette zone et que « les victimes civiles dans la zone n'étaient liées à aucune activité du côté pakistanais ». Dans la nuit du 3 mars, dans la province de Nangarhar, des tirs des forces de sécurité pakistanaises ont blessé un garçon et un civil. Le 5 mars, dans la province de Nangarhar, des tirs des forces de sécurité pakistanaises ont blessé trois journalistes. Français En réponse aux incidents survenus du 3 au 5 mars, l'ambassade du Pakistan en Afghanistan a informé la MANUA par écrit que « dans les premières heures du 3 mars 2025, les forces afghanes ont eu recours à des tirs non provoqués et aveugles de l'autre côté de la frontière à Torkham (district de Khyber), avec des armes lourdes. Les tirs ont continué jusqu'au 5 mars 2025, faisant plusieurs victimes du côté pakistanais, y compris des civils, ce qui a contraint les forces pakistanaises à riposter ». Le 28 mars, dans la province de Paktika, une frappe aérienne menée par les forces de sécurité pakistanaises a touché une maison, tuant sept civils (un homme adulte, une femme adulte, deux garçons et trois filles).

32. Des munitions non explosées ont continué de faire des victimes parmi les civils, principalement parmi les enfants. Au cours de la période considérée, 16 civils ont été tués (six hommes, deux filles et huit garçons) et 35 ont été blessés (3 hommes, 1 femme, 9 filles et 22 garçons).

33. Au cours de la période considérée, la MANUA a recensé au moins quatre meurtres et dix arrestations et détentions arbitraires d'anciens responsables gouvernementaux et d'anciens membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

34. Les autorités de facto ont procédé à quatre exécutions publiques le 11 avril, dans les provinces de Badghis (deux hommes), Nimroz (un homme) et Farah (un homme). Tous ont été reconnus coupables de meurtre, et leurs peines ont été confirmées par les trois tribunaux de facto (Première instance, Appel et Cour suprême) et approuvées par le chef taliban. De hauts responsables de facto ont assisté aux exécutions et auraient tenté, en vain, d'encourager les familles des victimes assassinées à pardonner aux condamnés et à ne pas appliquer la peine de mort. En réponse à une publication de la MANUA sur les réseaux sociaux condamnant les exécutions, le ministère des Affaires étrangères de facto a publié une déclaration le 15 avril, affirmant qu'il envisageait l'application de la charia…
Les sanctions prescrites étaient une obligation religieuse et il était impératif que la MANUA s'abstienne de tenir de tels propos.

35. Le 20 mars, l'année scolaire a commencé, marquant la quatrième année consécutive où les femmes et les filles ont été exclues de l'éducation au-delà de la sixième année. Les autorités de facto n'ont fait aucune annonce concernant la réouverture de l'éducation aux filles et aux femmes.

36. Le 19 mars, les autorités de facto ont publié un nouveau décret du chef taliban visant à prévenir les coutumes inappropriées lors des mariages et des cérémonies funéraires, ainsi qu'au retour du Hajj et de la Omra. Ce décret réaffirme le décret des autorités de facto du 3 décembre 2021 sur les droits des femmes, en stipulant qu'il est illégal de contraindre une femme à se marier et que « le mariage forcé ou la violation des droits d'une femme doivent être poursuivis devant les tribunaux de l'Émirat islamique ». Le décret stipule également que les tribunaux sont tenus de traiter les plaintes conformément au décret du 3 décembre 2021 sur les droits des femmes. Au cours de la période considérée, la MANUA a reçu des informations faisant état de victimes de violences sexistes rencontrant d'importants obstacles à l'accès à la justice, notamment dans des cas tels que le mariage forcé, interdit par le décret de 2021.

37. Le 13 février, à Kaboul, le ministère de l'Information et de la Culture de facto a ordonné aux médias de suspendre la diffusion d'émissions politiques. Avant cette instruction, les médias diffusaient des contenus politiques préenregistrés, approuvés par le ministère de facto.

38. L'interdiction faite aux journalistes de coopérer avec les médias opérant hors d'Afghanistan par les autorités de facto a continué d'être appliquée. Par exemple, le 4 février,

Machine Translated by Google

La Direction générale du renseignement de facto et le ministère de l'Information et de la Culture de facto ont arrêté deux employés masculins de Radio Begum, les accusant de fournir du contenu médiatique à une chaîne de télévision basée hors d'Afghanistan. Ils ont depuis été reconnus coupables de diffusion de « propagande anti-taliban » et sont toujours en détention.

39. Les inspecteurs du ministère de facto de la Propagation de la vertu et de la Prévention du vice ont contrôlé le respect et l'application de la loi du même nom, en usant de leurs larges pouvoirs discrétionnaires. Ces contrôles et cette application ont eu lieu en divers lieux et ont donné lieu à des avertissements verbaux, des arrestations et détentions arbitraires, des coups et autres sanctions. Les inspecteurs de facto ont continué de restreindre la liberté de mouvement des femmes et d'interdire aux femmes sans mahram l'accès aux dispensaires, aux marchés et aux transports publics. Dans certaines provinces, pendant le ramadan, des personnes qui n'assistaient pas aux prières dans les mosquées ou qui maintenaient leurs commerces ouverts ont été arbitrairement détenues ou maltraitées. Le 20 avril, à Kaboul, le ministre de facto de la Propagation de la vertu et de la Prévention du vice, Mohammad Khalil Hanafi, a demandé à un groupe d'inspecteurs de travailler sur les mentalités sans recourir à la force.

40. Du 1er février à fin mars, le Bureau de l'administration pénitentiaire de facto a annoncé la grâce et la libération de près de 1 300 prisonniers et des réductions de peine pour environ 1 550 détenus. Le 29 mars, la Cour suprême a annoncé que, suite à l'approbation du chef taliban, 2 463 prisonniers étaient libérés et les peines de 3 152 autres réduites à l'occasion de l'Aïd el-Fitr. Fin avril, le Bureau de l'administration pénitentiaire de facto indiquait que la population carcérale dépassait 27 000 personnes.

41. Les consultations menées du 9 au 28 avril 2025 par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la MANUA ont permis de recueillir des données nationales sur l'impact des politiques des autorités de facto sur les femmes et les hommes. Les participants ont souligné que les restrictions, notamment l'obligation de mahram, l'interdiction de l'éducation des filles et les obstacles à l'emploi, aggravaient les difficultés rencontrées par les femmes.
Les femmes ont signalé que la perte d'accès aux espaces publics avait eu un effet néfaste sur leur capacité à prendre des décisions éclairées sur leur propre vie et à obtenir des services de base.
Un impact négatif sur la légitimité perçue des femmes et leur influence sur la prise de décision a également été signalé. Ces dynamiques, ont averti les participants, favorisent une culture d'impuissance, conduisant à un isolement accru et à des problèmes de santé mentale croissants pour les femmes en Afghanistan.

IV. Développement économique, coordination des donateurs et efficacité de l'aide

42. Selon la Banque mondiale, l'économie afghane a connu une croissance modeste au cours de l'exercice budgétaire de mars 2024 à mars 2025, mais insuffisante pour améliorer les indicateurs sociaux. La pauvreté, le chômage et un pouvoir d'achat limité persistent. Les perspectives économiques sont fragiles, entravées par l'incertitude politique, l'isolement financier et la volatilité des échanges commerciaux et de l'aide. L'inflation sous-jacente a atteint 1,9 %. Depuis le début de l'exercice budgétaire, les prix ont chuté de 4,6 %, en grande partie en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires. L'afghani s'est apprécié par rapport aux monnaies de ses principaux partenaires commerciaux, entraînant une hausse de 3,5 % du taux de change effectif nominal de février à mars. L'afghani s'est apprécié de 3,6 % en mars, pour atteindre 71,1 afghanis pour un dollar, soutenu par les adjudications de dollars de la Banque centrale et les entrées saisonnières de capitaux. Sur un an, il s'est apprécié de 9,4 %.

43. La Banque mondiale a également signalé que le déficit commercial s'est creusé de 48,2 % au cours de l'exercice, pour atteindre 9,4 milliards de dollars (45,4 % du produit intérieur brut (PIB)). Les exportations ont chuté de 21,3 % entre février et mars 2025 et de 12 % sur un an, pour atteindre

Machine Translated by Google

1,79 milliard de dollars, entraînés par de fortes baisses dans les secteurs du charbon et du textile (-64 % et -14 %, respectivement). Les exportations alimentaires ont augmenté de 4 %, principalement grâce aux exemptions tarifaires chinoises. Français Le Pakistan est resté la première destination des exportations. Les importations ont grimpé à 11,16 milliards de dollars au cours de l'exercice, contre 8,14 milliards de dollars, tirées par la hausse de la demande de biens d'équipement, d'intrants intermédiaires et de biens de consommation (+49 %, +43 % et +30 %, respectivement). La République islamique d'Iran, le Pakistan et la Chine ont été les principales sources d'importations. Les recettes fiscales ont atteint 241,3 milliards d'afghani (3,4 milliards de dollars, 16,6 % du PIB), en hausse de 14 % sur un an et de 6 % au-dessus de l'objectif. Pour l'exercice, les recettes fiscales intérieures ont augmenté de 28,5 %, les recettes douanières de 29 % et les recettes non fiscales de 31,2 %. Néanmoins, les autorités de facto ont indiqué des signes de contraintes budgétaires qui ont entraîné des retards de paiement des salaires et des réductions de personnel.

44. Selon l'examen annuel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur l'Afghanistan en date du 30 avril 2025, 75 % de la population était confrontée à l'insécurité de subsistance, contre 69 % en 2023, ce qui souligne la détérioration de la situation socioéconomique. L'accès à un logement adéquat, aux soins de santé et aux biens essentiels a diminué, tandis que les chocs se sont intensifiés. Les chocs économiques ont touché 90 % des ménages, les ménages dirigés par des femmes étant touchés à 97 %. Sept pour cent des femmes travaillaient à l'extérieur du foyer, contre 84 % des hommes.

Les zones rurales, qui abritent 71 % de la population, connaissent une insécurité de subsistance 15 % plus élevée que les zones urbaines, avec de graves pénuries en matière d'assainissement, de soins de santé et de combustible de chauffage.

45. Poursuivant l'objectif déclaré d'autosuffisance, les autorités de facto ont lancé des projets financés par les recettes publiques, notamment des infrastructures de grande envergure comme le canal de Qush Tepa. Le 15 avril, la Commission économique de facto a approuvé une stratégie nationale de développement sur cinq ans.

46. À la suite d'une réunion du groupe de travail sur le secteur privé le 13 février, la MANUA a organisé, le 27 mars, une consultation technique préliminaire sur une approche globale pour un soutien durable au secteur privé, avec les États Membres et les entités des Nations Unies. La MANUA a mené des consultations techniques bilatérales avec les entités des Nations Unies, les États Membres, les autorités de facto et les représentants du secteur privé afin de préparer la prochaine réunion du groupe de travail sur le secteur privé, en mettant l'accent sur l'obtention de résultats tangibles.

47. Le 13 mars, le Fonds pour l'environnement mondial a approuvé un projet du PNUD d'un montant de 8,9 millions de dollars visant à renforcer les moyens de subsistance et la foresterie adaptés aux changements climatiques dans deux provinces, au bénéfice de 80 000 personnes. Le 24 mars, une réunion technique de la Plateforme informelle de dialogue sur le climat en Afghanistan s'est tenue à Kaboul, coprésidée par la Norvège et les autorités de facto, avec le soutien des Nations Unies. Plus de 60 participants multipartites ont débattu de questions techniques liées aux changements climatiques.

48. Les 9 et 10 avril, le Groupe de coordination pour l'Afghanistan, coprésidé par l'Union européenne, l'ONU et la Banque mondiale, s'est réuni à Istanbul, en Turquie, pour examiner l'impact des coupes budgétaires dans l'aide humanitaire et l'assistance aux besoins humains fondamentaux du peuple afghan. Le Groupe a lancé une révision de l'architecture de coordination visant à harmoniser l'approche fondée sur des principes concernant l'assistance aux besoins humains fondamentaux, la réponse humanitaire et les processus politiques en cours.

49. Le 8 avril, le Comité directeur du Fonds d'affectation spéciale pour l'Afghanistan a aligné son mandat sur le Cadre stratégique élargi des Nations Unies et a approuvé le concept « Reconstruire ensemble » pour les provinces de Kunduz et de Baghlan, en mettant l'accent sur la réintégration des rapatriés. Le Comité directeur a reçu 6,9 millions de dollars du Danemark pour 2025, et la République de Corée est devenue le quatorzième contributeur, avec un million de dollars.

Machine Translated by Google

50. Le 3 février, les Nations Unies ont approuvé l'évaluation commune des risques pour 2025, renforçant ainsi la collaboration et améliorant l'identification des risques, ce qui a permis d'améliorer les données, la prise de décision et l'efficacité. En réaction à l'Indice de perception de la corruption 2024 de Transparency International, publié le 11 février, qui classait l'Afghanistan au 165e rang sur 180 pays, le porte-parole adjoint de facto a qualifié ce rapport d'insuffisant et de fondé sur des sources peu fiables.

51. Le 1er mai, les Nations Unies et leurs partenaires ont lancé le Plan d'intervention intégré 2025 pour les Afghans rapatriés du Pakistan, visant à fournir une assistance immédiate aux postes frontières et à soutenir la réintégration. Le coût de ce plan est de 350 millions de dollars.

52. En mars, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a commencé à s'approvisionner en médicaments de qualité garantie sur les marchés locaux et régionaux, afin de renforcer les chaînes d'approvisionnement et d'assurer la durabilité à long terme.

53. En mars, le Réseau afghan de protection contre l'exploitation et les abus sexuels a piloté un projet dans cinq provinces, avec des séances de sensibilisation touchant 4 648 femmes axées sur un soutien concret aux moyens de subsistance, notamment la distribution de 750 machines à coudre et le renforcement des compétences des personnes à risque.

V. Aide humanitaire

54. En 2025, 22,9 millions de personnes en Afghanistan auront besoin d'une aide vitale en raison de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition persistantes, des mouvements de population, des catastrophes naturelles et des chocs climatiques, d'une économie sous tension et d'un accès limité aux services de base. Financement Les déficits ont eu des répercussions considérables sur les opérations humanitaires, affectant les projets et le personnel et incitant les partenaires à redéfinir les priorités d'aide. En conséquence, des centaines d'établissements de santé ont été fermés, les services essentiels de lutte contre la malnutrition infantile ont été limités, les services de protection essentiels pour les Afghans vulnérables ont été réduits, les programmes d'aide financière soutenant des milliers de familles ont été suspendus et des dizaines de systèmes d'approvisionnement en eau desservant des centaines de milliers de personnes sont restés sans réparation. Face à cette crise de financement, l'équipe humanitaire pays en Afghanistan a entrepris une priorisation urgente du Plan d'intervention et de besoins humanitaires 2025, identifiant 12,5 millions de personnes sur les 16,8 millions initialement ciblées comme étant les plus nécessiteuses et pour lesquelles 1,62 milliard de dollars sur un total de 2,352 milliards de dollars sont nécessaires.

55. En mars, le Groupe de travail sur le genre dans l'action humanitaire et le Groupe de travail sur l'accès humanitaire ont mené leur onzième enquête sur l'impact des interdictions sur les femmes afghanes travaillant pour des organisations non gouvernementales (ONG) et les Nations Unies, ainsi que sur d'autres restrictions. Les résultats ont montré une baisse de la mobilité du personnel féminin, seulement 40 % d'entre elles pouvant se rendre sur le terrain (contre 52 % en décembre). La moitié des partenaires humanitaires interrogés ont souligné une diminution du nombre de projets ciblant les besoins des femmes et des filles en raison du manque de financement – près d'un tiers des organisations ont déclaré ne plus pouvoir couvrir les coûts liés aux mahrams ni maintenir des dispositifs tenant compte des questions de genre. Seulement 43 % ont déclaré être pleinement opérationnelles avec des femmes et des hommes, soit une baisse de 19 %, imputable à la fois aux restrictions et au manque de financement.

56. De janvier à mars, les partenaires humanitaires ont apporté au moins une forme d'assistance à 7,6 millions de personnes, dont 1 million ont bénéficié d'au moins trois types d'appui sectoriel. Parmi ces personnes, 6,5 millions ont bénéficié d'une aide alimentaire et de moyens de subsistance, 2,3 millions de soins de santé, 1,7 million d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, et 1,4 million d'enfants et de femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié d'une aide nutritionnelle.

[2] Ce total exclut 65,1 millions de dollars pour l'aviation et la coordination et les services communs. Le montant initial demandé au titre du Plan d'intervention et de réponse humanitaires 2025 s'élevait à 2,42 milliards de dollars.

Machine Translated by Google

assistance, 1 million de personnes bénéficiant de services de protection, 465 000 enfants bénéficiant d'un soutien éducatif et 188 000 personnes bénéficiant d'un abri d'urgence et d'articles non alimentaires.

57. De multiples défis continuent de contribuer à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition généralisées, avec quelque 14,8 millions de personnes confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire de crise ou d'urgence (niveau 3 et plus du Système intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)) et 3,5 millions d'enfants qui devraient tomber dans la malnutrition en 2025. [3] De janvier à mars, le Programme alimentaire mondial a aidé 6,9 millions de personnes en leur fournissant de la nourriture, de la nutrition, de l'argent liquide et une aide aux moyens de subsistance.

58. Du 1er janvier au 31 mars, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a soutenu 670 084 bénéficiaires par le biais de diverses interventions visant à améliorer les moyens de subsistance. La FAO a créé 1 121 groupes communautaires pour promouvoir des pratiques agricoles respectueuses du climat, réhabilité 81 structures dans le cadre de 12 périmètres d'irrigation, soutenu la conservation des terres sur 15 000 hectares, vacciné 1,96 million de ruminants et de volailles et mené des enquêtes antiacridiennes dans 11 provinces.

59. Du 1er janvier au 29 mars, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a recensé 21 533 cas de diarrhée aqueuse aiguë avec déshydratation, 115 cas suspects de dengue, 68 cas suspects de fièvre hémorragique de Crimée-Congo, 28 618 cas suspects de rougeole, 81 304 cas confirmés de paludisme et 517 000 cas de maladies respiratoires aiguës/pneumonies. L'UNICEF a fourni des services de santé essentiels à plus de 19 millions de personnes par l'intermédiaire de 2 400 établissements soutenus. Plus de 6 millions d'enfants ont été vaccinés contre la polio, 1 million d'enfants ont reçu des micronutriments en poudre et 4 000 enfants ont bénéficié de services de prise en charge.

60. De janvier à mars, le programme de soins traumatologiques de l'OMS a soutenu 288 624 bénéficiaires. Durant cette période, 134 577 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été pris en charge dans 147 établissements hospitaliers et 3 106 établissements ambulatoires, et 288 262 enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée ont bénéficié de ces programmes. En février, 434 équipes mobiles de santé et de nutrition ont assuré plus de 471 700 consultations de soins de santé primaires.

61. Du 1er janvier au 30 avril, 426 793 Afghans sans papiers (38 168 femmes, 258 313 hommes et 130 312 enfants) sont rentrés dans leur pays, dont 117 442 du Pakistan et 222 163 de la République islamique d'Iran. Parmi eux, 172 105 ont été expulsés, et 91 970 Afghans sans papiers ont bénéficié d'une assistance dans les centres d'accueil de l'OIM. Du 1er janvier au 12 mai, le nombre total d'Afghans rapatriés du Pakistan s'élevait à 132 610 sans papiers et 18 519 avec papiers, dont 72 081 ont bénéficié de l'aide de l'OIM. Du 1er janvier au 5 mai, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a apporté son soutien à quelque 13 237 réfugiés rapatriés enregistrés en leur fournissant des services de protection. À la mi-avril, les retours quotidiens en provenance du Pakistan s'élevaient en moyenne à 8 000, motivés par l'intention déclarée du gouvernement pakistanais de renvoyer tous les Afghans dans le pays. Auparavant, de janvier à mars, les retours quotidiens en provenance du Pakistan s'élevaient à moins de 100 personnes. Une augmentation des retours sans papiers en provenance de la République islamique d'Iran a été observée, liée à une détérioration continue de l'espace de protection.

62. Quelque 300 incidents liés à l'accès humanitaire ont été enregistrés de janvier à avril, soit une baisse de 52 % par rapport à la même période en 2024. Le principal problème résidait dans l'ingérence des autorités de facto dans les activités humanitaires, représentant 70 % des incidents. Parmi les autres difficultés figuraient l'environnement physique, les violences contre les travailleurs humanitaires, notamment la détention de 76 travailleurs humanitaires (dont 13 membres du personnel des Nations Unies), les restrictions de mouvement, la poursuite des opérations militaires et le déni de l'existence des besoins humanitaires. Ces incidents ont conduit à la suspension temporaire des activités humanitaires.

[3] Voir Classification intégrée de la sécurité alimentaire, « Afghanistan : situation de malnutrition aiguë pour juin-octobre 2024 et projection pour novembre 2024-mai 2025 », 7 janvier 2025.

Machine Translated by Google

La suspension de 150 activités et la fermeture temporaire de trois installations ont été observées. Les incidents d'accès liés au genre ont représenté 17 % des incidents enregistrés au cours de la période.

63. Les équipes de lutte antimines ont été réduites d'un tiers, passant à 176 équipes actives, afin de poursuivre leurs activités jusqu'à fin juin. Après une suspension en janvier, due à des contraintes budgétaires, la Cellule technique de lutte antimines dirigée par l'ONU a repris ses activités en février avec une réduction de 70 % de ses effectifs, ce qui a entraîné une diminution des capacités d'assurance qualité, de gestion des bases de données et de coordination. En février et mars, les équipes ont fourni sept évaluations aux partenaires humanitaires, organisé neuf réunions de coordination et répondu à 430 demandes de neutralisation d'engins explosifs, avec la destruction en toute sécurité de 1 007 munitions.

64. De janvier à mars, l'UNICEF a installé 23 systèmes d'approvisionnement en eau alimentés à l'énergie solaire, raccordant 4 141 foyers à l'eau potable, et a soutenu plus de 11 694 ménages comptant des femmes enceintes ou allaitantes et de jeunes enfants par des transferts monétaires, bénéficiant à 66 000 personnes. Plus de 436 000 personnes ont été mobilisées par l'intermédiaire des réseaux communautaires, dans le cadre de la redevabilité de l'UNICEF envers les populations touchées.

VI. Lutte contre les stupéfiants

65. Le 12 mars, l'ONUDC a publié le rapport « Afghanistan Drug Insights Volume 4 : Drug Trafficking and Opiate Stocks ». Selon ce rapport, le trafic d'opiacés a fortement diminué depuis l'interdiction des stupéfiants en 2022. Les saisies d'héroïne ont été réduites de moitié par rapport à 2021.
Il reste environ 13 200 tonnes d'opiacés dans le pays – suffisamment pour répondre à la demande mondiale jusqu'en 2026 – en grande partie stockées par les principaux trafiquants. Les agriculteurs ont été les plus touchés par les saisies, les revenus tirés de l'opium ayant chuté de 92 %, passant de 1,36 milliard de dollars en 2022 à 110 millions de dollars en 2023. La rareté a fait grimper les prix, maintenant le trafic résiduel à un niveau très rentable. En revanche, les flux de méthamphétamine ont augmenté de 75 % depuis 2021.
Le rapport fournit des recommandations politiques, notamment des mesures alternatives de développement et de réponse sanitaire.

66. Du 15 février au 30 avril, l'ONUDC a aidé 2 472 ménages agricoles (dont 30 % étaient dirigés par des femmes) dans neuf provinces, notamment en leur fournissant des intrants tels que des semences et des formations, et a soutenu un réseau national de centres de traitement, de thérapie et de formation professionnelle, ainsi que des services de santé pour les femmes dans deux prisons. Durant la période considérée, le PNUD a soutenu des moyens de subsistance alternatifs pour plus de 3 000 personnes.

67. La MANUA, l'ONUDC et les entités compétentes des Nations Unies ont continué de collaborer avec les autorités de facto, les États Membres et les experts techniques du groupe de travail sur la lutte contre les stupéfiants, notamment en s'efforçant de rendre plus opérationnel le plan d'action conjoint sur les moyens de subsistance alternatifs et de faire progresser les travaux des petits groupes sur le traitement et la prévention de la consommation de drogues et sur l'application des lois.

VII. Soutien à la mission

68. Au 30 avril 2025, les taux de vacance de postes à la MANUA étaient de 17 % pour le personnel international, 8 % pour les Volontaires des Nations Unies internationaux, 11 % pour les Volontaires des Nations Unies nationaux, 16 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 12 % pour le personnel national, contre des taux approuvés de 8,3 %, 9,3 %, 5 %, 15,5 % et 11,2 %, respectivement. La proportion de femmes était de 34 % pour le personnel international, 36 % pour les Volontaires des Nations Unies, 9 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 11 % pour le personnel national.

Machine Translated by Google

VIII. Observations

69. Le peuple afghan continue de faire face à de multiples défis, notamment une pauvreté généralisée et croissante, un chômage persistant, un accès limité aux services de base et des catastrophes naturelles fréquentes, aggravés par des institutions gouvernementales de facto qui restent peu inclusives et de plus en plus oppressives. La poursuite de l'application stricte de politiques et de pratiques restrictives par les autorités de facto, en raison notamment de la loi sur la propagation de la vertu et la prévention du vice, a eu des répercussions négatives sur la vie économique, sociale et personnelle de la population afghane, en particulier des femmes et des filles. La diminution de l'aide financière internationale a aggravé la situation économique désastreuse de millions d'Afghans et de leurs familles dans tout le pays. Le peuple afghan ne peut relever seul ces formidables défis.

70. À l'appui de l'objectif énoncé dans la résolution 2721 (2023) du Conseil de sécurité Dans le contexte d'un Afghanistan en paix avec lui-même et ses voisins, pleinement réintégré dans la communauté internationale et respectant ses obligations internationales, et compte tenu de l'importance accordée par le Conseil à une architecture d'engagement et à une feuille de route politique, les Nations Unies ont continué d'œuvrer à la recherche d'une voie politique permettant de répondre aux intérêts et aux préoccupations de toutes les parties prenantes : le peuple afghan, les autorités de facto et la communauté internationale. Grâce à un engagement fondé sur des principes, les deux groupes de travail sur la lutte contre les stupéfiants et sur le secteur privé abordent des questions cruciales pour les moyens de subsistance des Afghans. Un engagement accru de la communauté internationale, des autorités de facto et des Afghans sera nécessaire pour traiter de manière globale les questions complexes qui se dressent entre la situation actuelle de l'Afghanistan et sa réintégration potentielle dans la communauté internationale, notamment les droits humains, notamment les droits des femmes. Ces questions requièrent le consensus de divers groupes de parties prenantes, sont interdépendantes et prendront du temps à progresser. Elles incluent le respect des obligations internationales que tous les États Membres des Nations Unies doivent respecter.

71. L'application de la loi sur la propagation de la vertu et la prévention du vice par les autorités de facto porte atteinte à la jouissance d'un large éventail de droits de l'homme et de libertés fondamentales, notamment la liberté de circulation, d'expression et de religion, ainsi que le droit à la vie privée. Cette loi et son application constituent des obstacles fondamentaux à la pleine réintégration de l'Afghanistan dans le système international.

72. L'Afghanistan demeure le seul pays au monde où les filles sont systématiquement exclues de l'enseignement secondaire et supérieur. L'accès à l'éducation est un droit essentiel qui sous-tend la réalisation de nombreux autres droits. J'exhorte une fois de plus les autorités de facto à annuler toutes les décisions interdisant aux femmes et aux filles l'accès à l'éducation à tous les niveaux.

73. Je suis préoccupé par l'interdiction par les autorités de facto de diffuser des programmes politiques, ce qui porte encore davantage atteinte à la liberté des médias. Les débats politiques enrichissent les politiques publiques et sont essentiels à la bonne gouvernance. Il est profondément préoccupant que des journalistes et des professionnels des médias continuent d'être victimes d'arrestations et de détentions arbitraires.

74. Les informations persistantes faisant état d'exécutions extrajudiciaires, d'arrestations et de détentions arbitraires, ainsi que de torture et de mauvais traitements infligés à d'anciens responsables gouvernementaux et à des membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, sont profondément préoccupantes. Après avoir décrété l'amnistie générale dès leur prise de pouvoir, les autorités de facto doivent honorer leurs obligations de protéger le droit à la vie en garantissant la sécurité de ces groupes et en menant des enquêtes approfondies et transparentes afin de traduire les auteurs en justice.

75. Je suis alarmé par les exécutions publiques qui ont eu lieu le 11 avril. Le Comité des droits de l'homme, dans son observation générale n° 36 (2018) sur le droit à la vie, relative à l'article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques,

Machine Translated by Google

Le Comité, dont l'Afghanistan est partie, a noté que les États parties qui n'ont pas aboli la peine de mort doivent respecter l'article 7 du Pacte, qui interdit certaines méthodes d'exécution. Le non-respect de l'article 7 rendrait inévitablement l'exécution arbitraire et donc également contraire à l'article 6. Le Comité a estimé que les exécutions publiques sont contraires à l'article 7. J'exhorte les autorités de facto à instaurer immédiatement un moratoire sur les exécutions, en vue de leur abolition.

76. J'exhorte toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international, notamment du droit international humanitaire, et en particulier à respecter et protéger les civils.

77. La crise financière actuelle, provoquée par les annulations et les réductions des budgets humanitaires des donateurs, a créé une incertitude financière et opérationnelle importante pour les partenaires humanitaires en Afghanistan. Sans financement adéquat, plusieurs millions de personnes recevront moins d'aide en 2025. Les partenaires humanitaires ont souligné qu'ils réaliseraient également moins de projets ciblant les besoins des femmes et des filles en Afghanistan. En l'absence de soutien aux efforts de déminage et de sensibilisation, les pertes tragiques en vies humaines, les blessures et les traumatismes permanents, principalement chez les enfants, causés par les munitions non explosées, continueront.

Pour relever ces défis financiers, j'exhorte tous les donateurs à accroître leur soutien financier ou à privilégier un financement flexible, prévisible et durable, afin que l'action humanitaire essentielle et vitale, ainsi que le renforcement de la résilience, puissent se poursuivre. Pour éviter la fin du programme de lutte antimines le 1er juillet, j'appelle les pays donateurs à apporter un soutien financier à la coordination de la lutte antimines des Nations Unies.

78. J'encourage les pays qui accueillent des réfugiés afghans à continuer d'offrir une protection et de fournir les documents appropriés à ceux qui en ont besoin, à respecter leurs obligations internationales et à garantir que tout retour en Afghanistan soit volontaire, sûr et digne, et à poursuivre les discussions bilatérales et tripartites à cet effet. Je demeure préoccupé par les difficultés rencontrées pour renforcer les capacités d'assistance au nombre croissant de rapatriés et permettre leur réintégration durable. Les rapatriés sont confrontés à d'immenses difficultés de réintégration en Afghanistan, notamment pour trouver un logement, un emploi et accéder aux services de base. J'appelle la communauté internationale à soutenir les efforts visant à renforcer les capacités d'absorption en Afghanistan afin d'atténuer les risques de déstabilisation supplémentaire et d'exode potentiel.

79. La présence et l'engagement des Nations Unies en Afghanistan demeurent essentiels pour répondre aux besoins humanitaires et humains fondamentaux, ainsi que pour faire avancer un processus politique visant à rassembler toutes les parties prenantes afin d'instaurer une stabilité durable dans le pays. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tout le personnel des Nations Unies en Afghanistan, sous la direction de ma Représentante spéciale, Roza Otunbayeva, et aux ONG partenaires pour leur dévouement et leur engagement continus envers le peuple afghan dans un contexte extrêmement difficile.